

Modalités de paiement du solde du dividende en actions

- Mise en paiement du solde du dividende de 0,20 € par action le 26 mai 2020 ;
- Option pour le paiement en actions du solde du dividende au prix d'émission des actions nouvelles de 12,77 € après application d'une décote de 10 % et portant jouissance immédiate ;
- Période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions du 6 mai au 19 mai 2020.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 avril 2020 a approuvé le paiement d'un dividende de 0,40 € par action au titre de l'exercice 2019, ainsi que l'option pour le paiement en actions du solde du dividende au titre de l'exercice 2019 et des acomptes sur dividende qui pourraient être versés au titre de l'exercice 2020.

Il est à rappeler qu'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 0,20 € par action a été mis en paiement le 16 octobre 2019. Le versement du solde du dividende (en numéraire et en actions), d'un montant de 0,20 € par action, est prévu le 26 mai 2020.

Modalité de paiement du solde du dividende en actions portant jouissance immédiate

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement de **l'option pour le paiement en actions du solde du dividende de l'exercice 2019 avec jouissance immédiate, soit 0,20 € par action, en bénéficiant d'une décote**. Les actionnaires souhaitant **opter pour cette option** devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du **6 mai 2020**, date d'ouverture de la période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions, **et jusqu'au 19 mai 2020 inclus**.

Chaque actionnaire recevra par courrier une lettre d'instructions sur laquelle figure le nombre d'actions auxquelles il peut souscrire. Celle-ci lui sera adressée par son intermédiaire financier, pour les titres détenus au porteur ou au nominatif administré, ou par BNP Paribas Securities Services pour les titres détenus au nominatif pur.

Le formulaire complété et signé est à renvoyer à l'établissement en charge de la gestion des titres avant le 15 mai 2020.

Si le montant pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire concerné recevra le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soultte en espèces.

Les nouvelles actions ordinaires Chargeurs ainsi nouvellement émises seront livrées le **26 mai 2020**. Elles porteront **jouissance immédiate** et seront entièrement assimilées aux autres actions composant le capital de Chargeurs **dès leur émission**.

Le nombre maximal d'actions nouvelles susceptibles d'être émises au titre du paiement du solde du dividende en actions est de 354 883 actions, représentant au plus 1,5 % du capital de la société sur la base du capital à la date du 31 mars 2020.

Fixation du prix d'émission des actions nouvelles

Conformément à l'article L. 232-19 du Code de commerce, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du solde du dividende sera égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la présente Assemblée, diminuée du montant net du solde du dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur, soit **12,77 € par action après application de la décote de 10 %**.

Modalité de paiement du solde du dividende en numéraire

Pour les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option à l'expiration du délai fixé au 19 mai 2020, le solde du dividende sera payé uniquement en numéraire à la date de versement prévue le **26 mai 2020**.

Calendrier relatif au versement du solde du dividende :

- | | |
|---|-------------|
| • Date du détachement du solde du dividende | 4 mai 2020 |
| • Ouverture de la période d'option | 6 mai 2020 |
| • Clôture de la période d'option | 19 mai 2020 |
| • Annonce des résultats de l'option | 22 mai 2020 |
| • Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire | 26 mai 2020 |

Dates d'assimilation des actions nouvelles émises dans le cadre du versement du solde du dividende aux autres actions composant le capital de Chargeurs :

- | | |
|---|-------------|
| • Assimilation des actions émises dans le cadre du paiement du solde du dividende | 26 mai 2020 |
|---|-------------|

Calendrier financier 2020

Jeu. 10 septembre 2020

Résultats du 1^{er} semestre 2020



À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS offre à ses clients des solutions intégrées de différenciation qui répondent aux nouvelles aspirations des consommateurs en matière de qualité, d'innovation, de durabilité environnementale et d'expérience. Numéro un mondial dans tous ses métiers, le Groupe, dont la signature commerciale est High Emotion Technology®, exprime son savoir-faire dans trois grands secteurs à fort potentiel de création de valeur : la protection des matériaux haut de gamme de l'habitat, la mode et le luxe, et l'expérience visiteur.

CHARGEURS emploie près de 2 200 collaborateurs dans les 5 continents, au service d'une base de clientèle diversifiée dans plus de 90 pays.

Le chiffre d'affaires 2019 s'est élevé à 626,2 millions d'euros, dont plus de 90 % réalisés hors de France.